



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu
Du 19 octobre 2017

**Compte rendu du Conseil Municipal
du 19 octobre 2017, à 18h00, salle du Conseil Municipal**

Sous la Présidence de Marie-Louise FORT, Maire

Etaient présents : Mme Marie-Louise FORT, Maire, M. Charles-Hervé MOREAU, Mme Clarisse QUENTIN, M. Alain PERETTI, M. Bernard ETHUIN-COFFINET, Mme Pascale LARCHE, M. Christian GEX, Mme Ghislaine PIEUX, M. Jean-Pierre CROST, adjoints au Maire – Mme Bernadette PEREZ, M. Célestin N'GOMA, M. Jean-Pierre BOTARD, Mme Véronique FRANTZ, M. Olivier DUPRE, M. Daniel TELLIER, Mme Murielle BLIN, Mme Josiane SARRAZIN, conseillers municipaux délégués Mme Francine WEECKSTEEN, Mme Samira ALOUI, Mme Alexandra LENAIN, M. Bernard PERNUIT, M. Ludovic MASSARD, Mme Marie-Solange WERNER, Mme Lindsay MOLEROT-PIQUARD conseillers municipaux.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Nicole LANGEL pouvoir à M. Alain PERETTI, Mme Isabelle VAN ELSLANDE pouvoir à M. Christian GEX, M. Paul-Antoine DE CARVILLE pouvoir à Mme Ghislaine PIEUX, Mme Marine LOREZ pouvoir à M. Jean-Pierre CROST, M. Savas Demirel pouvoir M. Célestin N'GOMA, Mme Elodie JEAN pouvoir M. Olivier DUPRE, Mme Isabelle BEZOU-MOREL pouvoir à M. Daniel TELLIER, M. Michel GRASS pouvoir à Mme Clarisse QUENTIN, M. Jean-Michel DAKRE pouvoir à M. Charles-Hervé MOREAU, M. Nicolas CARRE pouvoir à Mme Francine WEECKSTEEN.

Absents : M. Nicolas CHABROUX.

La séance est ouverte à 18h15

ORDRE DU JOUR

- ❖ **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- ❖ **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

I. VIE DE L'INSTITUTION

- **001-ASSEMBLEES** – Désignation de Délégués titulaires et de suppléants en vue des élections partielles sénatoriales du dimanche 17 décembre 2017.

- ❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Olivier DUPRE, est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

Adoption de l'ordre du jour de la séance :

L'ordre du jour de la séance tel que présenté est adopté.

001-ASSEMBLEES - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des élections sénatoriales

DIRECTION : DIRECTION GENERALE
SERVICE : ASSEMBLEES

Rapporteur : Marie-Louise FORT

Exposé des motifs :

Résumé : Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°DCL/BRE/2017/0154 du 6 octobre 2017, il doit être procédé à la désignation des délégués et suppléants appelés à voter aux élections sénatoriales.

En application du décret n° 2017-1443 du 5 octobre 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection du sénateur le 17 décembre 2017, les conseils municipaux doivent se réunir le 19 octobre 2017 afin de désigner leurs délégués et suppléants chargés de procéder à l'élection de sénateur.

Dans les communes de 9000 à 30 799 habitants, tous les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit (art L 285) du Code Electoral.

Le conseil municipal de Sens étant complet, le nombre de délégués titulaires est égal à celui de l'effectif légal du conseil municipal soit 35 délégués titulaires.

Les délégués suppléants (9 pour Sens) sont élus parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Projet de délibération :

- Vu le code électoral et notamment les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148
- Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BRE/2017/0154 du 6 octobre 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs
- Considérant que la Ville de Sens est dans l'obligation d'organiser les élections sénatoriales

Le Conseil Municipal a **L'UNANIMITE**

- **PREND ACTE** du fait que les conseillers municipaux en exercice sont tous délégués de droit à l'exception de :
 - Madame Clarisse QUENTIN, conseillère départementale (déléguée au titre du Conseil Département)
- **PREND ACTE** de la désignation par Madame le Maire sur proposition de Madame QUENTIN, de son remplaçant, comme électeur aux élections sénatoriales, en la personne de Monsieur Gilles SEGUIN
- **PROCEDE A L'ELECTION** des 9 membres suppléants au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Liste SENS 2014 – suppléants

1. M. BONNABEAU JIMMY- 9 rue du Lion D'or 89100 Sens - né le 15/07/1989 à Sens
2. Mme HEROUART MATHILDE – 4 rue Bellenave 89100 Sens- née le 17/10/1989 à Montereau Fault Yonne
3. M. CROCCO ROMAIN – 15 rue Sinson 89100 Sens – né le 27/02/1979
4. Mme LACAILLE ANDREE- 4 rue Cécile de Marsangy 89100 Sens – née le 25/10/1946
5. M. MARXER NICOLAS- 10 rue des Rosiers 89100 Sens – né le 02/12/1993 à Sens
6. Mme COTHENET ANNIE – 26 rue des Célestins 89100 Sens – née le 15/05/ 1952 à Malo les Bains
7. M. DOCO TAM 48 boulevard u 14 juillet 89100 Sens – né le 11/12/1972 à Reims
8. Mme VIGNOT MICHELE – 48 rue Victor Guichard 89100 Sens – née le 20/07/1948 à Paris
9. Monsieur Henri Du BOISBERRANGER- 7 rue du Tambour d'Argent 89100 Sens- né le 20/07/1939 à Boulogne Billancourt

Résultats des votes :

Bulletins blancs : 7

Bulletins nuls : 1

Sens 2014 : 26 voix

Sont élus suppléants :

M. BONNABEAU JIMMY
Mme HEROUART MATHILDE
M. CROCCO ROMAIN
Mme LACAILLE ANDREE
M. MARXER NICOLAS
Mme COTHENET ANNIE
M. DOCO TAM
Mme VIGNOT MICHELE
M. Henri Du BOISBERRANGER

Fin de la séance 18H44

Etabli à l'Hôtel de Ville de SENS, le 20 octobre 2017

Pour le Maire empêché,

Et par délégation

Le 2^{ème} Adjoint au Maire



Clarisse QUENTIN.

AFFICHE A L'HOTEL DE VILLE DE SENS LE